Tél. : 07 87 84 77 13
secretariat.direction@mjcberlioz.org

POUVOIR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU VENDREDI 7 JUILLET 2023
Maison de Jeunes et de la Culture

Si vous ne pouvez participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez transmettre ce pouvoir à toutes personnes adhérentes à la MJC. Ce pouvoir doit être donné par écrit et comporter l'indication de l'identité du mandant et du mandataire. Il est présenté au moment de la validation des mandats. En l'absence de représentation directe, vous pouvez adresser votre pouvoir au secrétariat de la MJC qui l'attribuera par ordre d'arrivée au moment de l'émargement.

Je soussigné (e) .....

Domicilié (e) à .....

.....

Donne pouvoir à Monsieur ou Madame .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 7 juillet 2023, et délibérer sur l'ordre du jour prévu. En conséquence, prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour, et généralement faire tout ce qu'il jugera utile.

Fait à le

Signature*

** Faire précéder votre signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"*